Quand mastérisation rime avec amnésie : la mémoire courte!

La journée d'action du 21 janvier vise entre autres à dénoncer le caractère irréaliste et dévastateur de la masterisation.

Hurlant plus fort que tout le monde, le SNES-FSU compte ainsi s'affranchir de sa responsabilité dans la mise en place de ce processus.

Rappelons cependant quelques faits : lors du comité paritaire ministériel de mai 2009, c'est bien le vote en abstention de la FSU qui, en rompant le front syndical unitaire, a permis au gouvernement de faire passer son texte de réforme du recrutement et de la formation des enseignants.

A partir de là, le ministre de l'éducation nationale a pu lancer le processus, légitimant la suppression de 16000 emplois de stagiaires.

Tout cela pour quoi ? Une revalorisation restreinte pour 15 à 25% des enseignants, des concours en rien modifiés hormis l'épreuve « Agir en fonctionnaire » dont le SNES ne voulait pas !

Chacun peut mesurer aujourd'hui les effets du vote de la FSU. Il ne faudrait quand même pas avoir la mémoire courte.